

N° 4 – 2018 / 2019

## L' Hebdo Lettres de L'Académie de Grenoble



académie  
Grenoble

RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Le « carnet personnel de lectures et de formation culturelle  
(papier ou numérique) »  
dans les projets de nouveaux programmes du lycée

## Le « carnet personnel de lectures et de formation culturelle (papier ou numérique) » dans les projets de nouveaux programmes du lycée.



Entretien avec **Bénédicte Shawky-Milcent**, Maître de conférences en didactique de la littérature, Université Grenoble Alpes, UMR LITT&ARTS CNRS, équipe Litextra

Avec la collaboration de **Jean-François Massol**, Professeur émérite en Littérature française et didactique de la littérature, Université Grenoble Alpes, UMR LITT&ARTS CNRS, équipe Litextra.

Décembre 2018 – Hebdo Lettres N°4 **Le « carnet personnel de lectures et de formation culturelle (papier ou numérique) » dans les projets de nouveaux programmes du lycée.**

Version Handi accessible

Laïla Methnani, IAN Lettres Ac. De Grenoble

1



## Comment définiriez-vous le carnet de lecteur/de lectures ?

Comme son nom l'indique, le carnet de lecteur est un support qui permet de recueillir des expériences de lecture, et peut-être aussi les étapes d'un parcours intellectuel ou culturel. On sait combien le lecteur réel est enclin, dans ses pratiques de lecture privée, à garder une trace de ses rencontres avec les livres : cela va de la simple annotation dans les marges d'un texte<sup>1</sup> au recueil de citations, ou encore aux journaux de lecture plus ou moins élaborés, dont certains deviennent d'ailleurs des œuvres littéraires à part entière<sup>2</sup>.

Dans les pratiques de lecture privée, il n'existe aucun « modèle » de carnet de lecteur, puisque cet objet répond au désir de lecteurs empiriques de conserver des souvenirs littéraires personnels : carnet ou cahier, répertoire ou classeur, en format papier ou numérique... Les formats sont nécessairement variés et reflètent souvent la personnalité de leurs auteurs<sup>3</sup> ! Le carnet de lecture est également composite dans son contenu : citations, copies de textes, informations savantes, images, dessins, notations sur les circonstances de la lecture, les émotions ressenties, *etc.* Ajoutons que l'écriture du carnet, tantôt elliptique et décousue, tantôt soignée et élaborée, est parfois proche de l'écriture du journal intime<sup>4</sup> : nos lectures s'inscrivent en effet dans la trame de nos vies, dont elles accompagnent les péripéties.

Cette origine privée du carnet, et la liberté qui préside à sa réalisation sont importantes à rappeler : liberté de retranscrire - ou non – les traces d'une lecture, de les assembler à sa manière, au fil des hasards et des coïncidences d'un cheminement avec les livres. Liberté de braconner, pour reprendre une idée chère à Michel de Certeau<sup>5</sup>, de prélever à sa guise dans les textes des idées et des mots... Liberté de commencer et de s'arrêter très vite... Cette liberté du lecteur n'est-elle pas intrinsèque au plaisir de lire, comme nous l'a bien rappelé Daniel Pennac<sup>6</sup> ?

## Et dans une perspective scolaire ?

À l'école, si l'aspect très privé et intime du carnet est nécessairement

<sup>1</sup> Demougin P., « Le lecteur et sa parole : traces écrites d'une parole recomposée dans l'acte de lecture », in *Le sujet lecteur, Lecture subjective et enseignement de la littérature*, Rennes, PUR, 2006.

<sup>2</sup> Manguel, A., *Journal d'un lecteur*, Arles, Actes sud, Babel, 2005

<sup>3</sup> Plissonneau G., « Des lecteurs lycéens en leur carnet, une expérience d'écriture hybride à la croisée de plusieurs postures », in J.-F. Massol, avec la collaboration de N. Rannou, *Le sujet lecteur-scripteur de l'école à l'université*, Variété des dispositifs, diversité des élèves, Grenoble UGA Editions, coll. Didaskein, p. 133-154.

<sup>4</sup> Lejeune P, Bogaert C., *Le journal intime, Histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2006

<sup>5</sup> Certeau M. (de), *L'Invention du quotidien*, t 1, Arts de faire, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, [1980], 1990

<sup>6</sup> D. Pennac évoque les « droits du lecteur », dans *Comme un Roman*, Paris, Gallimard, 1992.

Décembre 2018 – Hebdo Lettres N°4 **Le « carnet personnel de lectures et de formation culturelle (papier ou numérique) » dans les projets de nouveaux programmes du lycée.**

Version Handi accessible

Laïla Methnani, IAN Lettres Ac. De Grenoble

gommé, sa réalisation par les élèves offre de multiples intérêts. Ce carnet de lecteur a déjà un passé scolaire : il a été introduit dans les programmes du premier degré en 2002<sup>7</sup>, pour permettre aux tout jeunes enfants de garder une mémoire de leurs premières découvertes littéraires. Puis, il a été vivement encouragé par les programmes du collège en 2016, pour inciter les adolescents à s'impliquer dans l'étude des textes. Aujourd'hui, c'est un outil qui s'est diffusé, de la maternelle à l'université, avec des usages extrêmement variés<sup>8</sup>.

Dans son usage scolaire, le carnet de lecteur poursuit plusieurs objectifs. À la lisière de la sphère privée et de la sphère scolaire, il peut être le trait d'union entre les deux<sup>9</sup>, aidant l'élève à donner davantage de sens à ce qu'il fait en classe, et inversement, à inscrire ses lectures privées dans la réflexion sur la littérature offerte par le cours de français. Trouver un support qui favorise le dialogue entre lecture privée et lecture scolaire peut contribuer à renforcer le goût de lire. Le carnet de lecture participe également des recherches sur les écrits intermédiaires, ou écrits de travail<sup>10</sup> qui permettent d'accompagner un processus d'apprentissage ou une découverte littéraire. Par exemple, noter ses premières impressions dans son carnet au début de l'étude d'une œuvre, y revenir ensuite pour retranscrire ce que l'on a retenu d'un échange en classe ou des éclairages de l'enseignant, enrichir encore ses commentaires initiaux d'autres lectures<sup>11</sup>... C'est nouer avec les mots de l'écrivain une forme de connivence informelle, souple et peut-être durable. De nombreux chercheurs, parmi lesquels Annie Rouxel notamment, ou encore François Le Goff et Véronique Larrivé<sup>12</sup>, ont souligné la force de l'écriture pour permettre aux lectures de résonner en soi.

Annie Rouxel a analysé la manière dont la copie de textes ou de citations participait à la construction identitaire du lecteur. De très nombreux adolescents se livrent en effet spontanément à la copie des textes qu'ils aiment : le jeune lecteur choisit de copier tel ou tel texte, nous dit Annie Rouxel, parce qu'il « se reconnaît dans l'écriture de l'écrivain, qui lui offre des

---

<sup>7</sup>Ahr S & Joole P. (dir.), *Carnet/journal de lecteur/lecture, Quels usages, pour quels enjeux de l'école à l'université ?*, Namur, Presses universitaires de Namur, coll. Diptyque, 2013

<sup>8</sup>*Ibid.*

<sup>9</sup>Comme d'autres outils : que l'on songe par exemple au cahier de vie utilisé à la maternelle.

<sup>10</sup>Bucheton D. & Chabanne J.-C., *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire, l'écrit et l'oral réflexifs, éducation et formation*, Paris, PUF, 2002.

<sup>11</sup>Massol J.-F. & Shawky-Milcent B., « Texte du lecteur et commentaire de texte : relations, évolutions, modalités d'apprentissage », in Mazaucic C., Fourtanier M.-J. et Langlade G. (dir.), *Textes de lecteurs en formation*, Berne, Peter Lang, coll. « Théocrit' » n°3, 2011, p. 231-244 ou encore Ahr S., *Vers un enseignement de la lecture littéraire au lycée. Expérimentations et réflexions*, Grenoble, CRDP, 2013.

<sup>12</sup>Le Goff F. & Larrivé V., *Le temps de l'écriture, Écritures de la variation, écritures de la réception*, Grenoble, UGA éditions, coll. Didaskein, 2018.

mots pour dire ce qu'il ne saurait exprimer ; il fait corps avec le texte. En l'écrivant à son tour, il assure sa présence en lui. Les mots qui coulent de son stylo deviennent les siens, le temps de l'écriture : copier, ici, ce n'est pas un *pensum*, c'est une expérience qui exprime et renforce l'attachement au texte, qui fait entrer le livre en soi <sup>13</sup> ». Quant à la citation, on la prélève parce qu'elle « condense une pensée, une émotion, qui ravissent le lecteur[...], elle tient toute son efficacité de sa brièveté, voire de sa fulgurance <sup>14</sup> ». Selon la chercheuse, cette « écriture empathique » glisse volontiers du côté d'une écriture de création, jouant avec le style de l'écrivain.

Ainsi, le carnet de lecture a retenu toute l'attention des chercheurs en didactique de la littérature pour sa capacité à devenir un « espace d'authenticité personnelle<sup>15</sup> », un support susceptible d'accueillir la parole subjective du jeune lecteur sur les œuvres littéraires. On a aussi pu observer combien ce carnet aide le professeur à porter un regard plus individualisé sur chaque élève composant la classe, à entendre les efforts de lecture, les victoires, les goûts et les attentes de chacun.

### **Que pensez-vous de l'introduction du « carnet personnel de lectures et de formation culturelle (papier ou numérique) » dans les projets de programmes de seconde et de première ?**

Dans des travaux menés autour de la notion de *sujet lecteur* depuis une vingtaine d'années, les didacticiens de la littérature demandent, pour répondre aux problèmes contemporains de la lecture, à ce que les élèves aient voix au chapitre dans l'enseignement de la littérature qui leur est dispensé. L'Institution scolaire a entendu cette demande et on ne peut que s'en réjouir ! Il me paraît par ailleurs très intéressant d'offrir au futur bachelier l'occasion, au moment de l'entretien oral, de jeter un regard rétrospectif sur son parcours de lecteur, à ce moment important de sa scolarité. Le carnet de lecteur/lectures tenu pendant deux années consécutives devrait l'aider à réussir cet entretien. -

Évidemment, il serait tout à fait regrettable, voire contre-productif, que, sous la pression de l'examen, ce carnet, désormais prescrit par les textes officiels, devienne artificiel, ou formaté, ou encore tellement institutionnalisé que sa réalisation s'apparenterait pour l'élève à une véritable corvée... ou à une

---

<sup>13</sup>Rouxel A., « Entre hommage et allégeance, écrire – et s'écrire- avec les mots du poète », in *Le sujet lecteur-scripteur de l'école à l'université...*, op. cit., p. 32.

<sup>14</sup>*Ibid.*, p. 33

<sup>15</sup>Massol J.-F. & Esposito C., « Ecrire pour lire : le carnet de lecture subjective », *Lire au collège* n° 89, 2012, <http://www.educ-revues.fr/LC/AffichageDocument.aspx?iddoc=40006>

simple copie de carnets déjà réalisés par d'autres... Mais, utilisé régulièrement, de manière souple et variée, avec tact et délicatesse comme le font déjà de nombreux professeurs<sup>16</sup>, il peut devenir un formidable outil pour accueillir et encourager la parole du lycéen sur ses découvertes littéraires et artistiques, en l'aidant à prendre sa place dans la communauté des lecteurs.

**Dans les projets de programmes, ce « carnet personnel de lectures et de formation culturelle » devra contenir des « écrits d'appropriation » : qu'est-ce, selon vous, qu'un « écrit d'appropriation », et quels conseils donneriez-vous aux enseignants afin d'aider les élèves à tenir leur carnet de lecteur ?**

Les textes officiels donnent déjà quelques pistes très variées, et il y aura certainement des documents d'accompagnement des nouveaux programmes.

Mais peut-être pourrait-on commencer par définir l'appropriation ? Je dirais pour ma part que c'est le processus singulier par lequel un lecteur, puisant dans ses ressources personnelles et mobilisant différentes facultés, fait sienne une œuvre littéraire, tout en mettant du sien, créant ainsi en lui une trace susceptible de s'inscrire dans sa mémoire<sup>17</sup>.

Par ailleurs, il existe de nombreuses propositions<sup>18</sup> d'écritures de la réception émanant d'enseignants ou de chercheurs, offrant des exemples à suivre, adapter, réorienter ...

Le seul conseil que je me permettrais de donner aux enseignants, c'est... de se faire confiance... D'aller puiser dans leur propre réception de l'œuvre, dans la créativité et les interrogations qu'elle suscite en eux, dans les échos qui se tissent dans leur esprit avec d'autres œuvres littéraires ou plus généralement artistiques<sup>19</sup>. Il me semble que le meilleur libellé pour un « écrit d'appropriation » serait celui qu'un professeur lecteur inventerait *hic et nunc* pour une classe donnée, pour une œuvre donnée, qui serait un prolongement de ce que lui-même voudrait transmettre sur cette œuvre, et qui répondrait à la question suivante : comment puis-je permettre à mes élèves de poursuivre

---

<sup>16</sup>Notamment au lycée professionnel.

<sup>17</sup>Shawky-Milcent B., « Écriture d'une lecture et lecture de soi : du texte du lecteur à la création du lecteur », in Le Goff F. & Fourtanier M.-J., *Les formes plurielles des écritures de la réception, Volume 1 : Genres, espaces et formes*, Namur, Presses universitaires de Namur, coll. Diptyque, 2017, p. 35-53.

<sup>18</sup>Voir notamment l'ouvrage dirigé par S. Ahr *Vers un enseignement de la lecture littéraire au lycée, Expérimentations et réflexions*, Grenoble, CRDP, 2013, celui de F. Le Goff et de V. Larrivé, *Le temps de l'écriture, Écritures de la variation, écritures de la réception*, UGA éditions, coll. Didaskein, 2018 ou encore celui de V. Houdart-Mérot, *Réécriture et écriture d'invention*, Paris, Hachette, coll. Profession enseignant, 2004.

<sup>19</sup>Il y a de nombreux exemples très intéressants dans l'ouvrage dirigé par S. Ahr, cité ci-dessus.



personnellement le dialogue avec ce texte littéraire ?

L'intérêt de l'écriture d'invention pour la réception scolaire n'est d'ailleurs plus à démontrer<sup>20</sup> : écrire par exemple la suite d'*Une Vie*, imaginer la lettre qu'Alceste enverrait depuis son « désert » à un ami resté à Paris, envoyer une carte postale de l'Eldorado, inventer un sonnet amoureux à la manière de Louise Labé ou de Ronsard, relater le plaisir pris à mettre en scène devant la classe l'extrait d'une pièce de théâtre... c'est bel et bien s'interroger sur les enjeux du texte, et traverser le miroir pour éprouver les ressorts de la création littéraire.

**On est en fait très proche de l'écrit d'invention proposé actuellement à l'épreuve écrite anticipée de français au baccalauréat et qui semble devoir être supprimé dans les nouveaux programmes ?**

Oui, bien sûr, vous avez tout à fait raison... Les enseignants connaissent bien l'écriture d'invention. D'une part parce que nombre d'entre eux entrecroisent depuis très longtemps dans leur pratique professionnelle lecture et écriture<sup>21</sup>. Et d'autre part, parce que depuis 2002, on a fait pratiquer à nos élèves des écrits d'invention en vue de l'épreuve du baccalauréat, et pour l'obtention d'une évaluation certificative - ce qui a peut-être eu tendance à figer les pratiques. On sait, par ailleurs, que de nombreux candidats ont pu réussir parfaitement l'écrit d'invention au baccalauréat sans s'interroger sur les significations du texte source. Il me semble que le support du carnet offre plus de liberté à l'enseignant, qui peut l'adapter aux besoins de ses élèves face aux œuvres qu'il étudiera avec eux. Ce carnet pourrait d'ailleurs refléter l'aventure littéraire de toute la classe à l'échelle d'une année scolaire et certainement laisser résonner l'écho de partages et de débats entre les adolescents...

Je crois aussi que le carnet permet d'accueillir une écriture plus expérimentale, plus créative et contribuer à réhabiliter le plaisir d'écrire chez les élèves : écrire pour dire ses lectures, ou pour se dire, à travers ses lectures...

Dans leur ouvrage récent<sup>22</sup>, F. Le Goff et V. Larrivé, ont montré comment l'écriture pouvait précéder une lecture, contrairement à ce qui se passe traditionnellement. Ecrire par exemple une fable avant d'en étudier une, comme le suggère F. Le Goff, c'est mobiliser une mémoire personnelle de la littérature dont l'élève n'est parfois pas conscient...

---

20 Houdart-Mérot, V. *Réécriture et écriture d'invention*, Paris, Hachette, coll. Profession enseignant, 2004.

21 Abolgassemi M., *L'écriture d'invention : écrire pour lire, lire pour écrire*, Rennes, CRDP de Bretagne, coll. Lettres ouvertes, 2001

22 Le Goff F. & Larrivé V., *Le temps de l'écriture, Écritures de la variation, écritures de la réception*, op. cit.

Décembre 2018 – Hebdo Lettres N°4 **Le « carnet personnel de lectures et de formation culturelle (papier ou numérique) » dans les projets de nouveaux programmes du lycée.**

Version Handi accessible

Laïla Methnani, IAN Lettres Ac. De Grenoble

## Quel lien le carnet de lecteur/lectures permet-il de tisser entre le collège et le lycée ?

Les autobiographies de lecteurs de lycéens révèlent combien le collège a pu être déterminant dans leur relation à la lecture et à la littérature<sup>23</sup>.

Apprentissage parfois douloureux de l'analyse littéraire, rencontres avec des ouvrages bouleversants, vécues comme de véritables événements de lecture, découverte de son premier « classique » : les adolescents qui arrivent en seconde pourraient commencer par réfléchir, dans leur carnet, aux étapes importantes qui ont pu jaloner leur découverte de la littérature, composer leur autoportrait de lecteur au seuil du lycée, évoquer leurs attentes et leurs goûts. Il me semble qu'un tel lien entre le collège et le lycée, favorisé par ce carnet de lecteur, serait vraiment très intéressant, car il mettrait en lumière le rôle du temps dans la mémoire individuelle de la littérature<sup>24</sup>...

## Faut-il selon vous conseiller aux élèves de réaliser un carnet de lecteur papier ou numérique ?

Est-ce que la plus grande autonomie ne devrait pas être laissée au jeune lecteur dans la conception et réalisation matérielle de son carnet ? Jean-François Massol et Caroline Esposito ont souligné combien le jeu avec la matérialité du carnet de lecture contribuait à la réussite de ce dernier : choisir une page de couverture, des illustrations, une présentation, c'est déjà inventer un style personnel pour exprimer ses découvertes littéraires, et peut-être les partager.

On peut imaginer que des élèves virtuoses de l'informatique préfèrent choisir une forme numérique, qui leur apporterait des fonctionnalités inédites, comme l'insertion de vidéos, de musiques, etc. Le carnet de lecteur numérique laisserait aussi à l'élève la possibilité de masquer certaines notations très personnelles qu'il ne souhaiterait pas rendre visibles à autrui. D'autres adolescents, au contraire, aimeront créer un bel objet, en jouant avec l'écriture manuscrite et le grain du papier...

Quoi qu'il en soit, il me semble que ce « carnet personnel de lectures et de formation culturelle » est un outil très intéressant : il peut contribuer à ce que nos élèves lisent personnellement les œuvres qu'on leur donne à étudier à

---

<sup>23</sup>Shawky-Milcent B., *La lecture, ça ne se sert à rien ! Usages de la littérature au lycée et partout ailleurs*, Paris, PUF, coll. Partage du savoir, 2016

<sup>24</sup>Sur cette question on pourra se reporter à l'ouvrage de M. Picard, *Lire le temps*, Paris, Éditions de Minuit, coll. Critique, 1989 ou à celui de B. Louichon, *La littérature après-coup*, Rennes, PUR, 2008.

l'école, aient la liberté de les transformer en richesses intérieures, sources d'émotion et de réflexion. Et cultivent en eux le désir de lire au-delà du lycée !

### **Ressources bibliographiques**

- Abolgassemi M., *L'écriture d'invention : écrire pour lire, lire pour écrire*, Rennes, CRDP de Bretagne, coll. Lettres ouvertes, 2001
- Ahr S. & Joole P., « Débats et carnets de lecteurs, de l'école au collège », *Le Français aujourd'hui* n°168, Paris, Armand Colin, 2010, p. 69-82
- Ahr, S., *Vers un enseignement de la lecture littéraire au lycée. Expérimentations et réflexions*, Grenoble, CRDP de l'académie de Grenoble, 2013
- Ahr S. & Joole P. (dir.), *Carnet/journal de lecteur/lecture, Quels usages, pour quels enjeux de l'école à l'université ?* Namur, Presses universitaires de Namur, coll. Diptyque, 2013
- Bishop M.-F. & Rouxel A. (dir.), [Sujet lecteur, sujet scripteur, quels enjeux pour la didactique ?](#) *Le français aujourd'hui* n°157, Paris, Armand Colin, 2/2007
- Brillant-Rannou N., Boutevin C., Brunel M. (dir.), *Être et devenir lecteur(s) de poèmes. De la poésie patrimoniale au numérique*, Namur, Presses universitaires de Namur, coll. Diptyque, 2016.
- De Croix S., « Je lis, j'écris : la pratique du journal de lecture », *Enjeux*, n° 50, mars 2001, p. 121-129.
- Doquet-Lacoste C., « Carnet de lecture : un espace d'émergence de la lecture littéraire », *Argos*, n°43, 2008, p.51-54.
- Houdart-Mérot, V. *Réécriture et écriture d'invention*, Paris, Hachette, coll. Profession enseignant, 2004.
- Larrivé V., « Le journal du personnage, un dispositif d'écriture pour développer les aptitudes lectorales des élèves », *in* Massol J.-F (dir.), avec la collaboration de N. Rannou, *Le sujet lecteur-scripteur de l'école à l'université, Variété des dispositifs, diversité des élèves*, Grenoble, UGA éditions, 2017, p. 133-154.
- Lebrun M., « Le journal dialogué pour faire aimer la lecture », *Québec français* n°94, 1994.



- Le Goff F. & Fourtanier M.-J. (dir.), *Les formes plurielles des écritures de la réception*, Volume 1 : *Genres, espaces et formes*, et volume 2 : *Affects et temporalité*, Namur, Presses universitaires de Namur, coll. Diptyque, 2017
- Le Goff F. & Larrivé V., *Le temps de l'écriture, Écritures de la variation, écritures de la réception*, Grenoble, UGA éditions, coll. Didaskein, 2018.
- Lemarchand S., *Devenir lecteur, l'expérience de l'élève de lycée professionnel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Paideia, 2017.
- Louichon B., *La littérature après-coup*, Rennes, PUR, coll. Paideia, 2008
- Manguel A., *Journal d'un lecteur*, Arles, Actes sud, coll. Babel, 2006
- Massol J.-F (dir.), avec la collaboration de N. Rannou, *Le sujet lecteur-scripteur de la maternelle à l'université, Variété des dispositifs, diversité des élèves*, Grenoble, UGA éditions, 2017.
- Massol J.-F. & Esposito C., [« Ecrire pour lire : le carnet de lecture subjective »](#), *Lire au collège*, n° 89, 2012
- Massol J.-F. & Shawky-Milcent B., « Texte du lecteur et commentaire de texte : relations, évolutions, modalités d'apprentissage », in C. Mazauric, M.-J. Fourtanier et G. Langlade (dir.), *Textes de lecteurs en formation*, Berne, Peter Lang, coll. ThéoCrit' n°3, 2011, p. 231-244.
- Massol J.-F., Plissonneau G., Bloch B. (dir.), *Recherches et travaux* n° 91, « [Contextualiser et actualiser les œuvres littéraires au collège et au lycée](#) », 2017
- Petit M., *Eloge de la lecture, La construction de soi*, Paris, Belin, coll. Nouveaux mondes, 2005.
- Plissonneau G., « Des lecteurs lycéens en leur carnet, une expérience d'écriture hybride à la croisée de plusieurs postures », in *Le sujet lecteur-scripteur de l'école à l'université, op. cit.*, p. 133-154.
- Picard M., *Lire le temps*, Paris, Éditions de Minuit, coll. Critique, 1989
- Rannou N. (éd.), « L'expérience du sujet lecteur, travaux en cours », *Recherches et travaux* n°83, Grenoble, UGA éditions, 2013.
- Rouxel A. & Langlade G. (dir.), *Le Sujet lecteur. Lecture subjective et enseignement de la littérature*, Rennes, PUR, coll. Didact Français, 2004.

- Rouxel A., « [Appropriation singulière des œuvres et culture littéraire](#) », Montpellier, Rencontres des chercheurs en didactique de la littérature, 6-8 avril 2006
- Rouxel A., « Entre hommage et allégeance, écrire – et s'écrire- avec les mots du poète », 31-45, in J.-F. Massol (dir.) *Le sujet lecteur-scripteur de l'école à l'université, Variété des dispositifs, diversité des élèves*, UGA Editions, 2017, p.31-45
- Shawky-Milcent B., *L'appropriation des œuvres littéraires en classe de seconde*, thèse de doctorat, Université de Grenoble Alpes, 2014
- Shawky-Milcent B., *La lecture ça ne sert à rien ! Usages de la littérature au lycée et partout ailleurs*, Paris, PUF, coll. Partage du savoir, 2016
- Shawky-Milcent B., « Écriture d'une lecture et lecture de soi : du texte du lecteur à la création du lecteur », in Le Goff F. & Fourtanier M.-J. (dir.), *Les formes plurielles des écritures de la réception, Volume 1 : Genres, espaces et formes*, Namur, Presses universitaires de Namur, coll. Diptyque, 2017, p. 35-53.
- Vénard A., Crinon J., Savatovsky D., Tourigny F. (dir.), [Enseigner l'écriture littéraire](#), *Le Français aujourd'hui*, n°153, Paris, Armand Colin, 2006

### **Carnets de lecteur/ lectures en pratique dans la classe:**

[Éduscol propose une fiche sur le carnet de lecteur](#): le professeur trouve des définitions et des démarches pour permettre aux élèves de primaire et de collège d'élaborer ces carnets et être ainsi véritablement des sujets lecteurs.

Le site Lettres de l'académie Orléans-Tours rapporte une expérimentation sur [la fabrique d'un carnet de lecteur numérique en 3ème](#).

Le projet Balzac qui a rassemblé 10 classes dans l'Académie de Lyon propose d'[écrire pour permettre l'appropriation par les élèves d'une oeuvre patrimoniale](#).

[Des élèves de TL augmentent et modifient le texte numérique de La Princesse de Montpensier de Madame de Lafayette](#) pour développer l'appropriation du texte et la compréhension des difficultés liées à l'adaptation cinématographique.